



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif

18 mars 2016
Siège de la corporation
10 :07 à 11 :28

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des PV antérieurs
4. Présidence
 - A. Bourse des finissants de la Faculté de Droit
 - B. Théâtre demande de commandite
5. Vice-présidente aux affaires académiques
6. Vice-présidente aux affaires externes
 - A. Partenariat avec le CÉDÉ
7. Représentant de première année
8. Varia
 - A. Bourse de l'AED
 - B. Rapports de fin de mandat
9. Fermeture



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Étaient présents

Membre de l'AED

Christophe Tassé
Marie-Philippe Lavoie
Gabriel Caire
William Bérubé
Andréane Baribeau
Véronique Bolduc
Alexandre Thibault

Président
Vice-présidente aux affaires externes
Vice-président aux affaires socioculturelles
Vice-président aux affaires internes
Vice-présidente aux affaires académiques
Vice-présidente aux communications
Représentant de première année

Étaient absents

Membre de l'AED

Philippe St-Hilaire
Sarah-Michelle Pigeon
Francis Paradis

Vice-président aux finances
Vice-présidente aux affaires sportives
Vice-président aux affaires professionnelles

Déroulement

1. Ouverture

Christophe propose l'ouverture à 10:07.
William appuie.
Adopté à l'unanimité.

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Andréane propose l'adoption de l'ordre du jour
Véronique appuie
Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption des PV antérieurs

Caduc

4. Présidence

A. Bourse des finissants de la Faculté de Droit



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Christophe mentionne qu'il a une rencontre la semaine prochaine avec les responsables facultaires pour la bourse. Ils vont parler du projet. Ce serait la bourse des finissants de la faculté. La directrice du fonds veut que la bourse ait un certain prestige. Ce serait un étudiant inscrit au tableau d'honneur ayant fait preuve d'un engagement exceptionnel dans leur milieu. C'est donc dire que la bourse serait octroyée selon un mixte d'implication et de résultats académiques, complétant ainsi la bourse de l'AED.

Andréane demande si l'engagement qui sera reconnu par la bourse serait de nature associative ou s'il s'agirait plutôt d'implication au sens large.

On lui répond que c'est n'importe quelle source d'implication en plus des résultats académiques.

Christophe mentionne la possibilité de faire une vidéo promotionnelle avec le recteur et la doyenne. Il reste à l'approuver. Mercredi prochain, Christophe et la doyenne vont se rencontrer et le CE devra approuver ou non le projet. Le montant peut varier, ce qui sera à considérer. Cette bourse aura pour effet de redistribuer un montant accumulé depuis plusieurs années.

Le taux de rendement du fonds est de 5%. Avec une injection de 20 000\$, il y aurait une bourse de 1000\$ par année à vie. Le nombre d'étudiants récipiendaires varierait par tranches de 20 000\$.

William demande plus de détails sur l'attribution de la bourse.

Christophe mentionne que c'est un comité d'attribution et que ça pourrait très bien être le comité de la Bourse de l'AED. Il demande si le CE est d'accord.

Alexandre souhaite qu'on établisse des critères précis pour l'attribution de cette bourse, pour éviter que ce soit une seule personne qui remporte plein de bourses.

Christophe mentionne que si c'est pigé au hasard, il n'y a aucun prestige associé à la bourse. Il faut qu'il y ait une certaine sélection.

William suggère que le comité de sélection ne prenne pas en compte les résultats académiques, dès lors que les candidats éligibles sont sur le tableau d'honneur.

Alexandre demande si on a réfléchi au fait que la candidature peut être soumise par un tiers. Il souligne que parfois c'est des gens qui n'iraient pas vers les bourses directement qui peuvent en bénéficier.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marie-Philippe dit que lorsqu'une personne gagne plein de bourses, elle les mérite. Si elle gagne des bourses pour ses notes et une autre pour l'implication, elle les mérite les deux.

Andréane mentionne qu'un des critères qui pourrait être intéressant, ça serait le rayonnement de l'implication. Édicter une simple liste n'est pas représentatif de l'impact de l'implication.

Christophe mentionne qu'il fera un suivi au prochain CE.

B. Théâtre demande de commandite

Christophe mentionne qu'il a rencontré le comité cette semaine avec Philippe. Il transmet la proposition suivante de Philippe

Considérant une demande de 1750\$ du Comité,
Considérant que la pièce aura lieu dans le Vieux-Québec et qu'il est possible que cet emplacement soit moins accessible aux membres,
Considérant que des efforts seront faits pour la publicité,
Considérant que les étudiants directement impliqués dans la pièce en profitent,
Considérant le budget provisionnel présenté,
Je propose que l'AED octroie un montant de 1500\$ à la pièce de théâtre

Il va y avoir une journée de plus de représentation par rapport à l'an dernier.
La salle est au coût de 800\$ pour 5 jours.

Christophe propose d'adopter la proposition de Philippe.
Alexandre appuie.
Adopté à l'unanimité.

5. Vice-présidence aux affaires internes

A. Suivi création du CA

Le comité de la charte se penche sur le sujet. l'AG de cette semaine n'a pas atteint le quorum, mais les personnes présentes ont discuté de leur opinion. William lance un appel à tous, si des gens sont intéressés au projet, ils peuvent lui écrire et William va leur envoyer le projet à son point actuel. L'objectif du comité de la charte est de présenter le projet de CA à l'AG annuelle (mi-avril). Il va y avoir 4 jours d'AG, donc on devrait être capable de le faire.

William invite les membres du CE à lui transmettre leurs observations, le cas échéant.

Christophe mentionne que les inquiétudes soulevées par les étudiants sont surtout concernant l'étendue des pouvoirs du CA. Il précise que ce n'est pas réellement un problème en pratique,



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

car le CA a un pouvoir d'approbation et de surveillance, il ne prend pas les décisions quotidiennes.

B. Élections de l'exécutif

La mise en candidature commence lundi le 21 mars. Déroulement de la campagne: mise en candidature jusqu'à 16h jeudi. Ensuite, les candidats seront annoncés le dimanche dans l'AEDiffusion. Mardi le 27 mars aura lieu le premier midi de présentation des candidats. L'affichage se fait jusqu'au lundi suivant (le 4). Mercredi et jeudi (6 et 7) seront les journées de vote.

6. Vice-présidence aux affaires externes

A. Partenariat avec le CÉDÉ

Marie-Philippe mentionne que c'est son partenaire de l'école d'automne qui est à la maîtrise en droit corporatif qui lui a parlé de ce projet. Ils font un colloque d'un fin de semaine ayant pour titre : « Enjeux contemporains de gouvernance d'entreprise Rencontre du droit, de l'administration et de la finance ». C'est le premier avril. Elle mentionne que c'est vraiment intéressant comme projet. Sa demande, c'est d'avoir un genre de pré-inscriptions et selon les inscriptions et le budget qu'on a, on pourrait financer les membres de l'AED directement. Son contact dit que c'est intéressant parce que ça promeut le 2e cycle et que les invités sont super intéressants. Elle ne sait pas c'est combien par étudiant.

Andréane tient à dire qu'elle trouve ça vraiment intéressant, mais qu'il y a une chose qui l'achale : Il y a 3 ans, l'AED avait un budget d'environ 500\$ et que les étudiants qui voulaient participer à ces colloques pouvaient être financés par ce fonds. Elle mentionne que c'est un peu premier arrivé premier servi. Puisqu'il y avait des iniquités, ça a été abrogé et remplacé par la bourse de l'AED. Elle aime l'idée, mais ce qui la fait hésiter, c'est que si on ouvre la porte à ça, c'est injuste si on donne pas pour d'autres situations. Ça finit par augmenter les finances et le financement donné aux étudiants.

Christophe lit le point de vue de Philippe relativement à la question du colloque.

Considérant la demande de commandite discrétionnaire faite par le CÉDÉ,

Considérant les orientations récentes de l'AED relativement aux commandites,

Considérant la pertinence du colloque,

Considérant les raisons soulevées dans la demande,

Christophe propose de ne pas octroyer de commandite au CÉDÉ, mais de tout de même faire de la publicité pour le colloque auprès des étudiants



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marie-Philippe vient d'avoir l'information que c'est 20\$ avec repas pour le colloque et que c'est gratuit sinon. Elle pense que c'est une bonne idée quand même d'évaluer ces demandes au cas par cas. Avec les montants, elle pense que ça ne vaut pas la peine.

Andréane rappelle qu'il faudrait éviter de retourner à la situation antérieure. Elle ajoute que l'AED ajoute quand même une telle forme d'activité avec le colloque de la CADED et que l'AED est déjà engagée financièrement là-dedans.

Marie-Philippe dit que c'est important de faire la promotion des études de deuxième cycle.

William dit que le CDAUL l'avait déjà approché pour organiser un colloque en droit et affaires avec le milieu professionnel l'an prochain. William dit qu'il y aurait moyen d'avoir le contact du 2e cycle lors d'une telle activité. Il faut aussi garder en tête qu'on se fait souvent dire en tant qu'association qu'on fait beaucoup la promotion du droit des affaires, c'est l'impression qu'ont les gens.

Alexandre ajoute qu'il croit que le colloque est très intéressant. Si on pouvait avoir un certain nombre de participants, on pourrait donner un petit montant pour remercier l'organisation. N'importe quel milieu du droit qui aurait amené ce projet, on aurait pu donner un petit montant pour encourager. Les étudiants ont beaucoup de liens avec le milieu professionnel, mais le côté académique est souvent moins exploité. Il dit que c'est une bonne façon de faire des liens avec le 2e cycle et avec l'ensemble de la faculté.

Véronique ajoute que les liens avec la maîtrise sont moins présents que les liens avec le milieu pratique. Si les étudiants avaient la chance d'avoir une discussion avec quelqu'un de leur domaine, on pourrait permettre aux étudiants de découvrir des possibilités auxquels ils ne pensent pas.

Christophe dit que le CÉDÉ a un gros fonds et que ce n'est pas parce que nos étudiants y participent qu'il faut donner. Il dit que le partenariat pourrait être surtout du côté de la promotion de l'évènement.

Alexandre répond que ça pourrait être intéressant d'avoir un partenariat.

Marie-Philippe mentionne que l'important, c'est la promotion et la participation du premier cycle au colloque.

À la lumière de cette information, Christophe propose l'idée de Philippe mentionnée plus haut.

Véronique appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Andréane lance l'idée de faire un colloque interdisciplinaire avec la maîtrise pour le prochain exécutif.

B. Élections CADEUL

Marie-Philippe rappelle qu'on en a parlé au dernier CE, mais une nouvelle candidate a été ajoutée. Marie-Loup Landry se présente au poste d'interne contre Quentin. Marie-Philippe fait état de l'expérience des deux candidats. Les membres de l'exécutif discutent de la candidature de Marie-Loup et Quentin.

William propose de faire confiance à l'intuition des délégués de l'AED au collège électoral de la CADEUL pour le vote de la vice-présidence aux affaires internes de l'AED.

Alexandre appuie.

Adopté à l'unanimité.

7. Représentant de première année

A. After cabane à sucres

Alexandre mentionne qu'on lui a demandé s'il était possible de faire l'*after* de la cabane au Beaugarte. Il ne sait pas si c'est un bar Labatt.

Le CE s'entend pour dire que si ce n'est pas Labatt, ça ne peut pas avoir lieu là, et que s'il y a un *after*, ça sera improvisé.

Marie-Philippe demande quand est-ce qu'aura les détails concernant le lieu et la vente des billets et comment fonctionneront les modalités pour les 2e et 3e années.

Alexandre précise que la vente aura lieu le 24 pour les premières années et le 29 et 30 pour les autres, 96 places, et le prix sera déterminé sur obtention des soumissions. Alexandre doit vérifier les détails.

8. Varia

A. Bourse de l'AED

Caduc

B. Rapports de fin de mandat

Andréane voulait rappeler que les rapports de fin de mandat sont une obligation des exécutants. Il faut les transmettre très rapidement.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William s'offre de donner le modèle de rapport qu'il a.

Andréane rappelle l'importance de mentionner à nos jeunes que les exécutants représentent toujours le Conseil Exécutif.

Véronique rajoute que c'est important et que ça peut causer des conflits.

Marie-Philippe rajoute qu'il faut être sociables et accueillants.

William souligne qu'il faut se rappeler que les exécutants et l'AED c'est différent des étudiants membres de l'association. Les exécutants sont au service des membres.

C. Autres

William mentionne qu'il y a une conférence par le comité socio-politique de l'AED et que c'est leur seul événement cette année. Il veut que les exécutants soient présents à cette conférence, qu'ils en parlent dans leur réseau et aux contacts qu'ils ont dans la communauté universitaire. Des membres de la faculté pourraient être présents.

Marie-Philippe mentionne qu'elle contactera l'association de sciences politiques pour voir s'ils sont intéressés par cette conférence.

9. Fermeture

William propose la fermeture à 11 :28.

Andréane appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.